

Breville

CONDITIONS GÉNÉRALES DES PROMOTIONS – Juin 2022

1. Instructions sur la façon de participer et de réclamer tout cadeau, tirage au sort, cadeau avec achat ou autre offre ou événement promotionnel fait par Breville (tel que défini ci-dessous) et lié à [Breville](#) (chacun étant une « Offre » ou une « Promotion »), ainsi que l'Offre elle-même, lesquels font partie des présentes conditions générales (Conditions promotionnelles). La participation à toute Promotion est considérée comme une acceptation des Conditions promotionnelles (en plus des [Conditions d'utilisation et de vente de Breville](#), qui comprend la [Politique de confidentialité de Breville](#)) par la personne ou l'entité (chacun étant un « Participant ») soumettant une réclamation ou une demande de rabais, de biens ou autre incitation offertes dans le cadre de la Promotion (chacun étant une « Réclamation ». Pour être valides, toutes les Réclamations doivent être conformes aux présentes Conditions promotionnelles.
2. Le promoteur est Breville Canada, L.P., une entreprise canadienne dont le siège social est situé au 9800, boul. Cavendish, Suite 250, Saint-Laurent, QC H4M 2V9 Canada, ainsi que ses sociétés affiliées (ci-après nommées « Breville », « nous » ou « notre »).
3. Chaque Promotion commence et se termine aux dates et heures indiquées dans l'Offre promotionnelle respective (« Période promotionnelle »). Les Réclamations reçues après la Période promotionnelle ne seront pas acceptées.
4. Une seule Offre promotionnelle peut être utilisée à tout moment et ne peut être jumelée à d'autres coupons ou Promotions. Une limite d'une (1) Promotion par ménage par année civile a été fixée. Les Promotions ne sont pas transférables ni échangeables contre de l'argent ou un crédit et ne peuvent être utilisées pour acheter des cartes-cadeaux. Les Promotions ne s'appliquent pas aux commandes passées.
5. Les conditions de toute Promotion, y compris, mais sans s'y limiter, la Période promotionnelle, peuvent changer, être modifiées ou annulées en tout temps par Breville, à sa seule discrétion, avec ou sans préavis.

Soumission, éligibilité et validation des Réclamations

6. Pour être éligible à soumettre une Réclamation dans le cadre de toute promotion, un Participant doit être âgé d'au moins 18 ans et résider légalement au Canada. Chaque Participant doit également être un utilisateur final participant à la Promotion, pour son propre usage ou bénéfique et non à des fins commerciales, de revente ou à toute autre fin ou utilisation indirecte.
7. Les Promotions sont nulles en dehors du territoire géographique qui a été identifié (« Territoire ») et là où elles sont interdites ou soumises par la loi. Toutes les Réclamations provenant de l'extérieur sont nulles. Toutes les lois et réglementations nationales, provinciales et locales en vigueur s'appliquent.

8. Les Conditions promotionnelles sont valides et s'appliquent uniquement aux commandes en ligne et/ou aux participations soumises en ligne sur le ou les sites concernés identifiés dans l'Offre. Les Participants doivent fournir tous les formulaires et renseignements requis, dûment complétés, conformément aux instructions de Breville et/ou des messages-guides en ligne, qui peuvent comprendre la divulgation d'informations telles que le nom complet du Participant, son numéro de téléphone, son adresse courriel et son adresse résidentielle.
9. Toutes les Réclamations doivent être soumises pendant la Période promotionnelle. Les Réclamations faites en avance, tardives, incomplètes ou illisibles seront jugées invalides et Breville et ses agences associées n'assument aucune responsabilité pour Réclamations perdues, tardives, incomplètes, incorrectes ou mal acheminées, que ce soit en raison d'erreurs du système, d'omissions, d'interruptions, de suppressions, de défauts, de transmissions défectueuses ou d'autres défauts de télécommunications ou d'erreurs humaines.
10. Breville peut, à sa seule discrétion, refuser toute réclamation soumise par un Participant. Sans limiter la généralité de ce qui précède, Breville se réserve le droit d'invalider toute Réclamation non conforme aux présentes Conditions promotionnelles ou si elle estime qu'une Réclamation est fondée sur une soumission non autorisée ou incorrecte ou toute autre violation des présentes Conditions promotionnelles. Breville se réserve également le droit de modifier ou d'annuler toute Promotion due à une erreur du système ou à des problèmes imprévus. Les Promotions en cours peuvent être modifiées sans préavis. Toutes les décisions de Breville sont finales à tous égards et ne peuvent faire l'objet d'aucun appel en aucune circonstance. Le défaut de Breville d'appliquer une ou des dispositions des présentes Conditions promotionnelles ne constitue pas une renonciation à ces dispositions ou à toute autre disposition des présentes.
11. Si un code promotionnel est fourni dans le cadre de la Promotion, il doit être entré correctement au moment de la transaction en ligne afin de bénéficier du rabais ou de l'avantage correspondant. Si le code promotionnel vise un article réduit, ce rabais s'applique au premier article acheté et non au sous-total du panier, sauf si autrement stipulé dans la Promotion. Les codes promotionnels ne peuvent être combinés à d'autres offres et ne peuvent être utilisés qu'une seule fois par client, sauf si autrement stipulé.
12. Si la promotion inclut la livraison au Participant d'un produit, d'un « cadeau » ou d'un article de quelque nature que ce soit, ou que ce ou ces articles deviennent indisponibles, en tout ou en partie, Breville peut choisir, à sa seule discrétion, de le ou les remplacer par des articles de valeur et de qualité comparables. Indépendamment du choix de Breville à cet égard, le Participant n'aura en aucun cas droit à la réception d'articles de substitution ou à toute autre compensation relative à la Promotion.
13. Les Réclamations seront souvent traitées et/ou livrées par des tiers travaillant avec Breville. Dans de tels cas, Breville ne sera pas responsable des retards de livraison ou de traitement.
14. Sauf si autrement stipulé dans le cadre de la Promotion spécifique, les Participants ne doivent pas être des employés de Breville ou de toute autre agence associée à la Promotion, ou être un membre de la famille immédiate (conjoint, parent, enfant, frère ou sœur ou conjoint d'un frère

ou d'une sœur) d'une telle personne et/ou des personnes vivant sous le même toit que chacune de ces personnes.

Vie privée

15. Toutes les Réclamations soumises aux Promotions demeurent la propriété de Breville. Breville et ses agents recueillent des informations personnelles afin de mener à bien la Promotion et peuvent, à cette fin, transmettre ces renseignements à des tiers, y compris, mais sans s'y limiter, aux agents, entrepreneurs, prestataires de services, fournisseurs d'offres et, le cas échéant, aux autorités réglementaires gouvernementales. L'admissibilité aux Promotions est conditionnelle à la divulgation de ces renseignements personnels. Breville et ses agents peuvent, pour une période indéfinie, sauf si autrement spécifié, utiliser ces informations à des fins de promotion, de marketing, de publicité, de recherche et de profilage, y compris l'envoi de messages électroniques ou la communication téléphonique d'un Participant. Les Participants reconnaissent que les informations qu'ils fournissent seront recueillies par Breville ou en son nom et pourront être transmises à d'autres sociétés du groupe et à des tiers qui aident Breville à livrer ses produits et services (y compris les fournisseurs, les contractants, les concessionnaires, les agents et les partenaires commerciaux) ou conformément à la loi. Ces Conditions promotionnelles sont réputées incorporer la [Politique de confidentialité de Breville](#) et, en se prévalant d'une Promotion, chaque Participant accepte les conditions de notre Politique de confidentialité. Les Participants doivent adresser toute demande d'accès, de mise à jour ou de correction des renseignements au responsable de la protection des renseignements personnels de Breville, tel qu'indiqué dans la Politique de confidentialité.
16. Tous les coûts associés à une Réclamation dans le cadre d'une Promotion sont à la charge du Participant. Toutes les taxes pouvant être payables en raison de la participation à une Promotion ou de la réception d'une Offre promotionnelle sont la seule responsabilité du Participant.
17. Breville ne garantit pas la disponibilité de ses services Web et décline toute responsabilité en cas d'interruption de service susceptible d'entraver la participation d'un Participant à une Promotion.
18. Sous réserve des [Conditions d'utilisation et de vente](#), ainsi que des présentes Conditions promotionnelles, et dans toute la mesure permise par la loi, Breville décline toute responsabilité (y compris la négligence) pour tout préjudice corporel, perte ou dommage (y compris la perte d'opportunité), qu'ils soient directs, indirects, spéciaux ou consécutifs, découlant de toute Promotion, y compris, mais sans s'y limiter, en cas de (i) difficultés techniques ou de dysfonctionnement du matériel (qu'il soit ou non sous le contrôle de Breville); (ii) actes ou omissions (y compris la négligence) de tiers, agents ou représentants impliqués dans la conduite de la Promotion; ou (iii) tout vol, accès non autorisé ou ingérence de tiers. En participant à une Promotion, les Participants, dans toute la mesure permise par la loi, dégagent, libèrent, indemnisent et exonèrent Breville et ses tiers, agents ou représentants impliqués dans la conduite de cette Promotion, ainsi que chacun de leurs employés et agents respectifs, de toute

responsabilité, dommage ou cause d'action (quel que soit leur nom ou description) en rapport avec ou découlant de telle Promotion.

19. Aucune disposition des présentes Conditions promotionnelles n'a pour objet d'exclure, de restreindre ou de modifier les droits des consommateurs qui, en vertu de la législation applicable, ne peuvent être exclus, restreints ou modifiés par convention. Si une telle législation implique une garantie ou une condition mentionnée dans les présentes Conditions promotionnelles ou fournit des garanties légales en relation avec les présentes Conditions promotionnelles, en ce qui concerne les biens et services (le cas échéant), la responsabilité de Breville en cas de violation d'une telle garantie ou condition est limitée, à la discrétion de Breville, à : (i) remplacer les biens ou fournir des biens équivalents; (ii) payer le coût de remplacement des biens ou d'acquisition de biens équivalents; et/ou (iii) payer le coût de la reprise des services.
20. En participant à une Promotion, les Participants confirment qu'ils acceptent de recevoir des courriels de Breville concernant des mises à jour sur les produits, des conseils, des nouvelles et/ou des événements et des promotions de Breville sur le ou les comptes de messagerie fournis dans la Réclamation du Participant.
21. Le soutien à la Promotion auprès des consommateurs est disponible au : 1-855-683-3535